

*Article 21 du Règlement***DÉCLARATIONS AUX TERMES DE
L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT**

[Traduction]

LE DÉCÈS DE FRANK A. ENFIELD, C.R.

HOMMAGE À L'ANCIEN DÉPUTÉ

L'hon. Paul J. Cosgrove (York-Scarborough): Madame le Président, je prends la parole en vertu des dispositions de l'article 21 du Règlement pour informer la Chambre du décès de l'ancien député et premier représentant de York-Scarborough, Frank A. Enfield, C.R.

Frank Enfield a fait ses études à Toronto et était diplômé de l'Université de Toronto et de la Faculté de droit de Osgoode Hall avant de s'engager dans l'ARC pendant la Seconde Guerre mondiale. Il a servi avec distinction durant la guerre, en gravissant les échelons jusqu'au grade de capitaine.

Après la guerre, Frank Enfield s'est marié . . .

Mme le Président: A l'ordre. Je suis vraiment désolée, mais on ne peut faire ce genre de déclaration aux termes de l'article 21 du Règlement. Le député voudra peut-être reprendre la parole à 15 heures.

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LE DÎNER ORGANISÉ AU PROFIT DU PARTI LIBÉRAL, AVEC LA PARTICIPATION DU PREMIER MINISTRE

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, il s'agit d'une invitation à passer une soirée en compagnie de Pierre Elliott Trudeau, «une occasion unique de le rencontrer», dit-on. En fait, c'est une invitation à un dîner libéral à \$250 le couvert, envoyée par nul autre que le grand manitou, le sénateur Keith Davey.

On pourrait croire que les partisans libéraux, 23 p. 100 des Canadiens, se sont arraché les billets. En fait, ceux qui en ont acheté s'y feront amener par minibus. Sage comme il l'est, le sénateur se rabat maintenant sur les 62 p. 100 qui comptent vraiment. Faisant moi-même partie de cette majorité, j'ai été flatté de recevoir non pas une, mais deux invitations à ce grand événement où j'aurais le plaisir d'entendre celui qui mène notre destinée depuis quinze ans.

Étant donné que le premier ministre (M. Trudeau) a prononcé pendant toutes ces années plus de discours à l'étranger qu'au Canada, j'ai songé un moment à accepter l'invitation. Je sais toutefois qu'il réserve ses traits d'esprit pour annoncer son prochain voyage en Inde, au Pakistan et à Koweït. D'autre part, je n'ai pas réussi à trouver un libéral, un néo-démocrate ou un conservateur qui accepte de cracher \$250 pour renflouer un navire en détresse. En revanche, une foule de gens ont enlevé les billets pour aller entendre Brian Mulroney, chef de l'opposition et futur premier ministre du Canada, lors d'un dîner qui doit avoir lieu à Toronto le 24 novembre.

Quoi qu'il en soit, j'espère que le sénateur Davey réussira à écouler ses billets pour ce qu'il devrait appeler «des adieux de Pierre Trudeau».

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a écoulé son temps de parole.

[Français]

L'INDUSTRIE

L'IMPLANTATION D'UNE USINE DE FABRICATION D'HÉLICOPTÈRES AU QUÉBEC—LA POSITION DU PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR

M. Gaston Gourde (Lévis): Madame le Président, le vendredi 30 septembre, je prenais la parole en cette Chambre en vertu du Règlement, et j'enjoignais alors au chef de l'opposition qui était présent d'indiquer la position de sa formation politique quant à l'implantation éventuelle de l'usine de la Bell Helicopter au Québec. Je me référais alors aux déclarations du député progressiste conservateur d'Érié (M. Fretz) qui s'opposait à l'intervention du gouvernement du Canada en faveur du Québec dans ce dossier. Or, le 11 octobre 1983, le député d'Érié récidivait et blâmait le gouvernement pour le développement de l'affaire Bell Helicopter vers le Québec. Vingt-six jours plus tard, le chef de l'opposition n'a pas encore répondu aux deux questions suivantes: premièrement, est-ce la position officielle du parti progressiste conservateur de favoriser l'implantation de la Bell Helicopter au Québec? Deuxièmement, dans l'affirmative, quel sort le chef réserve-t-il au député d'Érié? Les députés de cette Chambre sont impatients de savoir si la nouvelle politique du chef progressiste conservateur relativement à la création d'emplois au Québec consiste à fermer les mines et à refuser de subventionner les nouvelles usines.

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

LA NATIONALISATION DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE HAUTURIÈRE SUR LA CÔTE EST

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, par sa politique maladroite, insouciance, déroutante, préjudiciable et qui sème la discorde, le gouvernement actuel a pratiquement ruiné l'industrie de la pêche sur la côte est. Le 4 juillet, le ministre des Pêches a annoncé que le gouvernement avait décidé unilatéralement de s'emparer de l'industrie de chalutage hauturier de Terre-Neuve. Depuis ce temps-là, il a mis la main sur l'industrie de chalutage hauturier de la Nouvelle-Écosse. L'État fédéral ne s'est même pas donné la peine de consulter les autorités provinciales ni les autres organisations concernées. C'était le 4 juillet.

Quatre mois plus tard, cette société nouvellement nationalisée ne sait toujours pas quelle orientation prendre. Personne ne sait à quoi s'attendre. Personne ne sait quel sera le contingent de 1984-1985 de cette nouvelle entreprise de pêche hauturière de Terre-Neuve. Personne ne sait qui en est le patron. Personne ne lui donne de directives. Personne n'est autorisé à établir le budget de l'an prochain. Personne ne sait à quoi s'en tenir: La confusion et le tort causé sont indescriptibles.

Dans ma circonscription de Saint-Jean-Ouest, il y a déjà plusieurs mois qu'ont cessé les travaux de réparation au quai et à l'entrepôt à glace de la grosse usine de conditionnement de poisson à Trepassey. Si les travaux ne reprennent pas immédiatement, les usines ne pourront pas ouvrir en janvier et les 500 ou 600 employés resteront en chômage. Pis encore, madame le Président, le gouvernement a passé quatre mois à se battre avec sa propre entreprise. Il détient 48 p. 100 des actions de la Corporation de développement du Canada avec